



Programme des Nations Unies pour l'environnement



UNEP(OCA)/MED WG.116/2 12 juillet 1996

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Troisième réunion d'experts juridiques et techniques désignés par les gouvernements sur l'élaboration d'un protocole relatif à la prévention de la pollution de la zone de la mer Méditerranée par les mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination

Izmir, Turquie, 26-28 septembre 1996

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Introduction'

A leur Neuvième réunion ordinaire (Barcelone, 5-8 juin 1995) les Parties contractantes ont accepté l'offre de la Turquie et décidé de convoquer la Conférence de plénipotentiaires sur le projet de protocole relatif à la protection de la zone de la mer Méditerranée contre la pollution résultant des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (Protocole "déchets dangereux") à Izmir, Turquie, en septembre 1996, laquelle Conférence serait immédiatement précédée d'une troisième réunion d'experts méditerranéens à convoquer au même lieu (UNEP(OCA)/MED IG.5/16).

Il est attendu de la troisième réunion d'experts qu'elle puisse résoudre les questions demeurées en suspens dans le projet de protocole afin de faciliter son adoption par la Conférence de plénipotentiaires.

Point 1 de l'ordre du jour - Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte le jeudi 26 septembre 1996 à 10 heures par le Coordonnateur du PAM, représentant le Directeur exécutif du PNUE, qui fera également une déclaration d'ouverture. Il est aussi prévu qu'un représentant du pays-hôte fasse une déclaration.

Point 2 de l'ordre du jour - Règlement intérieur

Le règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes s'appliquera <u>mutatis</u> <u>mutandis</u> à la réunion (document UNEP/IG.43/6, Annexe XI).

Point 3 de l'ordre du jour - Election du Bureau -

Conformément à l'article 20 du règlement intérieur, la réunion élira parmi les représentants un président, quatre vice-présidents et un rapporteur. Ceux-ci constitueront le Bureau de la réunion (article 23).

Point 4 de l'ordre du jour - Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

L'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat (article 10) a été distribué avec la lettre d'invitation (UNEP(OCA)/MED WG.116/1).

Une proposition d'emploi du temps figure en annexe au présent document. Les langues de travail de la réunion seront l'anglais et le français.

Point 5 de l'ordre du jour -

Examen et adoption du projet de Protocole relatif à la prévention de la pollution de la zone de la mer Méditerranée par les mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination

La réunion sera saisie des documents suivants:

- Rapport de la deuxième réunion d'experts sur le protocole "déchets dangereux", Rome, 21-24 septembre 1994 (document UNEP(OCA)/MED WG.79/4)
- Projet de protocole relatif aux déchets dangereux (document UNEP(OCA)/MED WG.116/3).

Il est prévu que la réunion examinera les questions encore en suspens en vue de convenir d'un texte commun qui sera soumis à la Conférence de plénipotentiaires qui doit se tenir les 30 septembre et 1er octobre 1996 à Izmir.

Point 6 de l'ordre du jour - Questions diverses

La réunion souhaitera peut-être aborder tout autre question se rapportant au protocole "déchets dangereux".

Point 7 de l'ordre du jour - Adoption du rapport de la réunion

Un projet de rapport de la réunion sera soumis aux participants pour adoption.

Point 8 de l'ordre du jour - Clôture de la réunion

Il est prévu que la clôture de la réunion sera prononcée le samedi 28 septembre 1996 à 18 heures.

ANNEXE

Emploi du temps proposé

Date	Séance	Point de l'ordre du jour
Jeudi 26 septembre	matinée (9h30-12h30)	1,2,3,4,5
	après-midi (14h30-17h30)	5 (suite)
Vendredi 27 septembre	matinée (9h30-12h30)	5 (suite)
	après-midi (14h30-17h30)	5 (conclusion), 6
Samedi 28 septembre	matinée	libre (rédaction du rapport de la réunion
	après-midi (15h00-18h00)	7,8

Pause café:

11 heures 16 heures